SERVICES PROPOSÉS

▶ **Surveillance et sécurité des locataires** assurées par un Agent d'accueil, d'animation et de gardiennage du lundi matin 8h au samedi matin 8h.

▶ **Une Lingerie**
- utilisation du lave-linge : 2,85 €
- utilisation du sèche-linge : 1,15 €

▶ **Des animations sont organisées** dans la salle commune (atelier autour des mots, gym d'entretien, chants, jeux de société, promenade, jardinage, échanges intergénérationnels…)

La distribution du courrier est effectuée tous les jours par l'Agent d'accueil, d'animation et de gardiennage

▶ **Le café est à disposition dans la salle commune** tout au long de la journée.

▶ **Le Portage de repas à domicile**

▶ Les familles sont en lien avec l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel pour le suivi de leur parent (problèmes de santé, hospitalisation…).

La résidence autonomie « Les Acacias » est un établissement qui accueille des personnes de plus de 60 ans, retraitées valides ou semi-valides, selon la classification du GIR (Groupe iso-ressources).

Un Agent d'accueil, d'animation et de gardiennage est présent à la Résidence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30 et d'astreinte du lundi 8h au samedi matin 8h.

Résidence autonomie
« Les Acacias »
7 boulevard de la Jaloustre - 19200 Ussel
Tél. : 05 55 46 54 19

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30.

Cet établissement est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville.

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES ACACIAS

Ville d'Ussel

Foyer - Logements de La Jaloustre

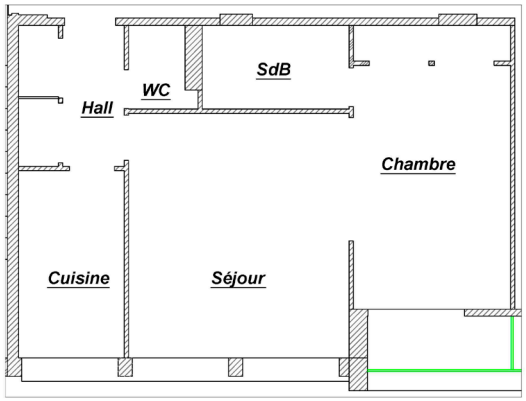

La résidence autonomie possède des appartements de type T2 d'une superficie de 39,65 m2 sur 4 étages et desservis par un ascenseur, comprenant :

- une chambre
- une pièce de vie
- un espace cuisine
- une salle de bain (douche, lavabo)
- un WC indépendant
- un balcon
- de nombreux rangements

Les appartements sont des espaces privés et peuvent être meublés au goût de chacun.

Les animaux sont admis dans les appartements.

TARIFS DE LOCATION

Appartements de type T2

458,55 € / mois C.C *

Les Charges

Le prix de la location comprend l'eau, l'électricité, le chauffage et les ordures ménagères.

L'Allocation Personnalisée au Logement peut être attribuée sous condition de ressources du locataire.

* révisable chaque année